

Rapport sur le
projet éolien
de
St-Valentin

par
ALAIN GAUCHER

Déposé au Bape, le 7 avril 2011

Le BAPE

Je suis donc Alain Gaucher, retraité de l'enseignement, père de famille de 4 enfants , conseiller municipal à St-Blaise-sur-Richelieu , cofondateur du club Optimiste de St-Blaise-sur-Richelieu, propriétaire en société d'une ferme de 270 arpents en gestion biologique, maraîcher quand le temps le permet et membre du conseil d'administration de l'association des cultures sans herbicides(grain de santé).

Ma présentation n'est pas une oeuvre scientifique, j'en suis bien conscient, mais je vais apporter r des arguments touchant plusieurs domaines afin d'appuyer ce projet . En cours de route ,je vais aussi tenter d'illustrer comment l'opinion publique a pu être orientée dans une seule et unique direction par un groupe d'élus dont la mission est de représenter leur population et non pas qu'une fraction de celle-ci .Je parlerai souvent de mon conseil municipal à St-Blaise-sur-Richelieu parce que c'est la cas que j'ai vécu alors que je n'ai pas de confirmation de ce qui s'est passé ailleurs.

J'ai donc investi du temps dans la défense du projet de St-Valentin parce que mon conseil municipal et les autres conseils municipaux voisins de St-Valentin ont formé une coalition qui a pris une tangente que je n'aimais pas. Dans les informations diffusées par la coalition des cinq maires , plusieurs arguments m'ont paru tendancieux, biaisés. Heureusement , les audiences sur le projet de St-Valentin ont permis de répondre à plusieurs questions du public, partisan ou non ,du projet présenté par le promoteur TransAlta.

Suite aux réponses données et à mes connaissances dans le domaine éolien pour y avoir travailler 6 mois à titre de représentant local pour la firme TCI en 2006, au niveau de St-Blaise-sur-Richelieu et St-Valentin, je veux maintenant exprimer mon accord pour ce type de projet tout en pensant que des retouches devront être apportées et que dans 20 ans, ce type d'énergie verte sera possiblement amélioré , suite à la progression et la découverte de d'autres formes d'énergie.

J'appuie le projet de St-Valentin parce que

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE,

Ce type de projet permet de créer de l'emploi et permet l'occupation du territoire dans des régions où l'emploi était en manque. Cette précaution relative à l'emploi en région permet de garder et possiblement revitaliser des villages qui disparaîtraient sans cet apport économique.Dans un article de La Presse du 4 mars, Gilles Gagné relève que les 3 dernières années ont été fastes pour le secteur de la construction en Gaspésie, aux Iles et dans le Bas -St-Laurent et cette tendance se manifeste par une hausse des heures travaillées, du nombre d'emplois , de travailleurs et des investissements. Donc la filière éolienne demeure très positive et vitale pour des municipalités à distance de nous.

Localement, ici en Montérégie, ce projet créera ,s'il est accepté, des emplois partiels à de multiples niveaux lors des travaux d'érection des éoliennes et des emplois évidemment , moins nombreux pour l'entretien du parc.Les entrepreneurs locaux en construction, transport et autres seront sollicités pendant la période des travaux.

Sur le plan municipal et collectif, St-Valentin pourra recueillir le fruit des redevances et l'investir à sa guise comme dans une réduction de taxes foncières ou l'appui à des projets communautaires et cela annuellement pendant toute la durée du contrat.

Sur le plan investissement en agriculture, les propriétaires terriens recevront des redevances qui pourront soutenir la relève, augmenter la valeur de leur terre, réduire l'endettement, aider au transfert, cas échéant, et possiblement changer certains modes de cultures.

Dans une perspective d'avenir, les profits d'Hydro-Québec pourront permettre de réduire la dette des générations à venir en destinant une partie des profits de la société d'État dans le "Fonds des générations".

J'appuie donc le projet de parc éolien à St-Valentin parce que

SUR LE PLAN AGRICOLE

La perte des espaces est existante mais demeure négligeable. De plus, lors de l'élaboration du cadre de référence pour l'implantation de parc éolien en milieu agricole et forestier, l'UPA s'est impliquée, fait ses devoirs et composé avec Hydro-Québec un document qui dicte les façons de faire pour assurer le maintien de la vocation agricole ou à tout le moins, minimiser la perte des espaces pour l'agriculture et la forêt.

Ce cadre permet aussi l'implication de l'UPA au niveau des travaux d'implantation des éoliennes pour assurer une conformité dans les objectifs spécifiques face à l'agriculture. De plus, à la fin du contrat, le cadre de référence oblige le retour des espaces à l'agriculture que ce soit par l'intermédiaire du promoteur ou d'Hydro-Québec qui a la responsabilité finale du projet de rétablissement. Des sommes mises de côté par le promoteur doivent assurer cette restauration.

J'appuie donc le projet de parc éolien à St-Valentin parce que

SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

La production d'énergie par l'éolien, au Québec, cadre bien dans le concept des énergies vertes puisqu'il s'agit d'une production d'énergie propre, renouvelable, durable, évolutive. Dans le contexte actuel où la planète semble souffrir, l'éolien

ne dégage aucun gaz toxique

nous met à l'abri des retombées radio-actives,

ne produit pas de gaz à effet de serre comme en Europe

ne contamine pas de nappe d'eau

nous sécurise en cas de tremblement de terre alors qu'un barrage d'hydro-électricité en se rompant pourrait produire les mêmes dommages similaires à un tsunami

permet, en cas de catastrophe naturelle, une remise en état plus rapide du réseau éolien du à sa simplicité,

pourrait ,si la volonté de faire existe, assurer un approvisionnement électrique indépendant à un ou des communautés voisines

permettra, assurément ,dans une évolution des types d'énergies ,d'être associée à d'autres productions d'énergie.

J'appuie un conseil municipal qui a cru dans cette production et qui a pris la décision de l'implanter au lieu de se gargariser de partisan des énergies vertes, uniquement quand ca fait l'affaire .Je reconnais néanmoins que la présence d'une éolienne peut être agressive pour certaines personnes, mais si c'est là, son pire défaut, il faut admettre que la somme des avantages demeure supérieure et de loin à celle des inconvénients.

J'appuie le projet éolien de St-Valentin parce que

SUR LE PLAN DE LA SANTÉ

L'ensemble des facteurs négatifs sont reliés à la distance séparatrice des éoliennes et des habitations. Dans un souci de précaution, le promoteur a vu à augmenter les distances séparatrices pour minimiser ou annuler les impacts négatifs.D'ailleurs,sur le plan de la santé, on ne sait plus à qui donner notre confiance puisque dans certaines études la distance séparatrice se situe à 500m et un autre rapport suggère 2 km pour éviter toutes perturbations face à la santé.TransAlta en ayant une moyenne de 1km de distance séparatrice semble donc avoir agi avec un souci de précaution.

Par ailleurs ,ce qui est étrange, plusieurs menaces beaucoup plus insidieuses planent et on n'en fait pas de cas: tels les produits chimiques comme les herbicides, les insecticides, les fongicides,les engrais volatiles qui partagent nos espaces vitaux.. Il en est de même pour le bruit des industries, des modes de transport, des appareils domestiques(moteur, thermopompe, informatique, fournaise,musique,moteur diesel,etc).

De plus, on ne semble pas faire de cas des propriétaires qui reçoivent les éoliennes sur leur terre Ces gens , si on se fie au discours alarmiste des opposants, devraient mettre leur santé en jeu, mais est-ce le cas? Pourquoi ne pas s'en préoccuper puisqu'ils sont en première ligne? Y a t-il au niveau des ministères de la santé publique en Belgique, aux États-Unis, au Maroc, en Australie des études probantes au niveau de la santé qui nous amènent à croire que la santé publique est en danger sur la planète, en relation avec cette source d'énergie?

Par ailleurs, les conclusions de la Dre Nina Pierpont, sont reprises à peu près partout par les opposants pour justifier leur position. Mais à la lecture des rapports, je m'aperçois que ses collègues scientifiques ne l'appuient pas suite à des conclusions basées sur un échantillonnage très petit et sélectionné. Dire que ses conclusions soient scientifiques semble exagéré d'autant plus qu'on n'y voit pas de précision concernant les distances séparatrices, le niveau de santé préalable des cas étudiés,le niveau de prédisposition ,etc

J'appuie le projet éolien de St-Valentin parce que

SUR LE PLAN TOURISTIQUE

Je suis moi-même allé à Baies-des Sables voir le parc éolien légèrement en retrait de la côte et à l'intérieur des terres. Nous avons bouffé et dormi à un motel du coin tout en faisant le plein de carburant pour l'auto. Nous avons donc participé aux retombées économiques amenées par la construction du parc éolien. En conséquence, pourquoi ce serait si différent en Montérégie, alors que la région métropolitaine a certainement un lot important de touristes intéressés à visiter ces installations incluant les régions et villages qui les abritent.

En plus la ville de St-Jean -sur-Richelieu organise son festival annuel des montgolfières et un parc éolien serait une destination facilement associable à cet événement. Par ailleurs, soyez sans crainte, les pilotes de montgolfières sont trop habillés et prévoyants pour s'empaler dans ces structures, surtout que pour se rendre à St-Valentin, il faut un vent du nord qui, ma foi, est plutôt rare.

Donc la région pourrait bénéficier des retombées économiques produites par ces visiteurs de la ville et région la plus peuplée du Québec. Peut-être que des villages en profiteraient pour développer et offrir une gamme élargie d'attraits touristiques.

J'appuie le projet éolien de St-Valentin parce que

SUR PLAN DE LA FAUNE

Sur le plan de faune ailée et à 4 pattes, il convient de rappeler que nos chevreuils vont s'adapter à un nouvel environnement sans difficulté, que les corridors migratoires doivent être tenus en compte mais que les oiseaux adaptent leur déplacement en fonction des obstacles et du réservoir de nourriture, même les dindes sauvages américaines ont réussi leur migration vers le nord, malgré toutes les embûches, s'implantant dans notre région de façon soutenue et ce n'est pas un parc éolien qui va les arrêter. Il en est ainsi pour l'ensemble de la faune, avec une petite réserve pour le cas des chauves-souris où des mesures d'atténuation seront peut-être à entrevoir dans ce secteur. Concernant le cas des chauves-souris, il y a un dépérissement majeur des populations en Nouvelle-Angleterre où il semble que près d'un million de chauve-souris soient mortes suite à l'action d'un champignon meurtrier. Les observations dans les autres parcs éoliens nous donnent donc des indices positifs à l'effet que la faune locale va s'adapter. Des réponses aux interrogations des chasseurs ont été données par les spécialistes de la faune, lors des audiences et elles me semblent satisfaisantes. En passant le Grand Nord abrite aussi sa faune et flore qui doivent être protégées.

J'appuie le projet éolien de St-Valentin parce que

SUR LE VÉCU INTERNATIONAL

La production d'énergie par l'éolien a du vécu et le Québec n'est pas en train d'inventer la production d'énergie par l'éolien, ce phénomène existe à peu près partout sur la planète.. Cette industrie a connu ses ratées, sans nier son utilité. Tirer avantage des fautes et erreurs vécues dans d'autres pays semble être la meilleure solution. La technologie contemporaine a ainsi tenu compte de changements nécessaires pour assurer la santé des populations en définissant des distances séparatrices plus sécuritaires.

J'appuie le projet éolien parce que

SUR LE PLAN DE L'INFORMATION et de la DÉMOCRATIE

Il me semble évident que la stratégie utilisée par la coalition des conseils municipaux voisins, de présenter qu'un aspect du dossier, qu'un côté de la médaille, n'est pas strictement démocratique, Du début à la fin, la coalition des 5 maires voisins a joué sur les mots, avantage qu'un aspect de la question et stimulé l'opposition au projet. Or dans chaque municipalité, des citoyens(nes) auraient voulu en savoir plus, mais il n'y a pas eu de séances d'information objective de la part de la coalition et une chance que les questions adressées au BAPE ont permis d'éclairer le sujet pour les citoyens en mal de comprendre, si non plusieurs seraient encore dans l'attente de vraies réponses. Et malgré tout, la diffusion d'information contradictoire se poursuit, même des semaines après la deuxième phase des audiences du BAPE. Même les réponses des spécialistes présents au BAPE n'ont pas trouvé échos, se pourrait-il qu'un dialogue de sourds se soit installé depuis le début puisque les mêmes arguments reviennent constamment.?

La municipalité de St-Blaise-sur-Richelieu, de son côté, a diffusé des communiqués à sa population dont l'un, entre autres, qui contenait des propos tendancieux et presque diffamatoires (le document a été déposé lors des audiences). En plus, elle a accordé son appui à la rédaction des mémoires qu'à ceux et celles qui avaient des inquiétudes ou qui s'opposaient au projet. Ma municipalité, en tant que voisine de St-Valentin n'a pas certainement pas, de toute évidence, d'inconvénients majeurs reliés à l'implantation d'un parc éolien si ce n'est l'aspect visuel. Les résidents de St-Blaise-sur-Richelieu, à part un ou deux propriétaires, sont dans la zone cible du 2 km ou plus du parc éolien. Quelle crédibilité peut-on donner à ce type d'information, décriée au nom de la démocratie?

Un conseil municipal peut-il agir tel un groupe de pression ou de lobbyiste? Je n'ai plus l'impression que le conseil municipal parle au nom de tous les citoyens mais que ces élus parlent pour eux-mêmes, oubliant le devoir de représentativité qui leurs incombe.

Dans le volet information, les conseils municipaux de la coalition ont tous monté aux barricades pour dire que le promoteur n'avait pas informé et consulté la population de St-Valentin et celle

des municipalités voisines, mais les conseils municipaux de la coalition ne l'ont pas fait eux-mêmes, tout en jouant sur les mots "information et consultation" qui effectivement ont deux sens différents, ainsi pour être consulté, il faut être informé. Or les maires ont-ils informé objectivement leur population respective et à quel moment s'est faite cette prétendue consultation auprès des citoyens? Ce n'est certes pas à travers des manifestations publiques émotives que la consultation s'est faite puisque les conseils doivent représenter tous leurs citoyens. Ces maires représentent-ils la majorité de leurs citoyens, même s'ils le crient haut et fort? Que dire des appuis bidons, ainsi la municipalité de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix a fait les gorges chaudes d'un appui que la ville de St-Jean-sur-Richelieu a accordé à sa résolution signifiant "l'opposition de la Municipalité de St-Paul de... à l'égard de tout projet éolien susceptible de constituer une source de nuisance pour elle-même et pour ses citoyens". Le journaliste du Canada-Français a qualifié de "sybilline" cette résolution signifiant son ambiguïté, son peu de clarté.

Par ailleurs, les opposants au projet éolien ont reproché au promoteur un défaut de consultation auprès des citoyens de St-Valentin, or je crois plus logique qu'une consultation publique soit l'initiative d'un conseil municipal face au projet. Il est aussi vrai que les opposants au projet se sont manifestés très tardivement à St-Valentin et que l'appui des municipalités voisines s'est avérée féroce et déterminante, très visuelle assurant ainsi le relais au comité Don Quichotte. Les opposants ont employé tous les moyens utiles pour faire connaître leur position et avec grande habileté.

Personnellement, dans le journal local, on m'a fait passer d'employé chez TCI à employé chez TransAlta, ce qui est absolument faux. J'ai effectivement travaillé à titre de représentant local chez TCI pendant 6 mois, en 2006, avant de recentrer mes énergies en agriculture biologique puisque ma municipalité, Saint-Blaise-sur-Richelieu, avait cavalièrement mis de côté le projet éolien qui lui avait été présenté.

En conclusion, l'information est la base de toute capacité de décision et en persistant à diffuser de l'information biaisée, la coalition ne peut prétendre tenir un discours objectif surtout si on parle de conseils municipaux. De fait, il n'y a qu'un seul élément sur lequel la coalition peut se battre et c'est l'aspect visuel, la présence des tours dans le paysage. Comme cet argument se défend très mal, il a fallu, pour la coalition, bâtir une stratégie de peur en attaquant le projet par des arguments sur la santé, la dévaluation foncière, etc.

J'appuie le projet éolien de St-Valentin parce que

SUR LE PLAN POLITIQUE

Je déplore le fait que la faune politique se soit servie du projet éolien de St-Valentin pour se faire du capital politique. Du député provincial jusqu'aux maires à distance en passant par le préfet de la MRC, tous et chacun se sont servis puisque la coalition a fait croire que les opposants représentaient la majorité de la population. Or il n'y a rien qui prouve cet avancé d'autant plus que les audiences du BAPE ont permis d'obtenir des réponses satisfaisantes à bon nombre de questions.

Peut-on objectivement parler au nom de la majorité sans avoir consulté les populations locales? Qu'en est-il aujourd'hui de cette supposée majorité?

Les réponses aux questions ont-elles été écoutées? Force est d'admettre que les réponses lors des audiences n'ont pas trouvé échos auprès du noyau dur des opposants, d'ailleurs est-ce que c'était leur intention? Je pense que c'était purement stratégique de façon à impressionner les commissaires, donner l'illusion d'une opposition forte et surtout majoritaire.

Cette observation se concrétise dans le document diffusé par le conseil municipal de St-Blaise-sur-Richelieu la semaine du 30 mars où des arguments très discutables refont surface tel l'assèchement des terres, la pollution de la nappe phréatique par les pieux, les effets sur les animaux, le bruit sans introduire de notion de distance, etc.

Même le député local dans un communiqué digne du patinage artistique vient dire qu'il partage les préoccupations des gens opposés aux éoliennes, mais sans se prononcer sur le projet de St-Valentin et surtout sans connaître les intentions gouvernementales sur le Plan Nord dont seules quelques bribes ont filtrées, laissant le projet dans la brume et les interprétations multiples. Reléguer les projets éoliens dans le Nord peut être intéressant, mais ce n'est pas l'avis d'Hydro-Québec, du moins jusqu'à date.

J'appuie le projet éolien de St-Valentin parce que

Sur le PLAN des SOLUTIONS

Il y a des réponses constructives à apporter aux arguments des opposants et si la démarche est teintée de collaboration, plusieurs prétendus inconvénients seraient relégués aux oubliettes.

Ainsi, si les pieux soutenant les structures de béton peuvent être source hypothétique de pollution (lisier de porc ou autres contaminants). La solution est très simple et déjà préconisée dans la réglementation sur l'épandage des fumiers et lisiers concernant le respect de distance pour non-épandage comme c'est le cas pour le puits artésien, les cours d'eau, les fossés etc. De plus, les agriculteurs savent tous que de l'engrais vert peut être favorisé dans ce type d'objectif de fertilisation et de précaution.

Si il y a un danger d'assèchement des espaces immédiats près des éoliennes, je pense très faisable comme déjà fait dans le maraîcher, de pallier en installant une structure d'irrigation. Mais, honnêtement, je pense que cette action ne sera pas nécessaire, notre climat ne favorisant ce type d'inconvénients.

Pour le bruit , la question a été largement discutée et demeure relative aux distances,les conditions climatiques , l'intensité des éoliennes et d'autres facteurs dont l'environnement immédiat. Une barrière végétative près de lieu d'habitation, dans ce cas,peut être une mesure d'atténuation intéressante à plusieurs points de vue et des ententes sont toujours possibles avec le promoteur concernant les distances séparatrices.

Pour le volet visuel, je suggère aux résidents agressés par la présence des éoliennes de planter des arbres sur leur propriété afin de réduire cet impact dès le premier niveau. D'ailleurs, les résidents en forêt ne peuvent voir les éoliennes à distance.

Par ailleurs, une dépréciation de la valeur des terres agricoles semble peu probable puisqu'une ferme est aussi une entreprise qui doit produire des revenus pour subsister et une redevance annuelle fiable pendant 20 ans ne peut qu'être qu'un atout.Si malgré tout, il y a dépréciation prouvée à cause des éoliennes , des négociations pourraient être entreprises auprès du promoteur qui s'est montré ouvert.

Ces mesures que j'ai amenées, sans être ingénieur ou un spécialiste,peuvent être des éléments de solution. Être juste animé du gros bon sens et d'une volonté d'aménagement pourrait être la clé pour solutionner bien des irritants. Mais encore faut-il le vouloir...

En conclusion,j'appuie le projet éolien de St-Valentin pour les raisons citées auparavant et parce que la compagnie TransAlta par l'intermédiaire de Mme Turgeon a montré une ouverture intéressante pour répondre aux inquiétudes du milieu et trouver des solutions à celles –ci. De plus le promoteur m' a semblé faire preuve d'un souci de précaution dans l'ensemble de sa démarche et il faudra être de mauvaise foi pour prouver le contraire.

Je pense que le décision , concernant le parc éolien ,devrait revenir, dans sa globalité, à la population de St-Valentin sachant bien que les municipalités voisines ne seront pas pénalisées dans leur intégrité ,par l'existence d'un parc éolien à St-Valentin. Il faudra quand même retenir que la coalition aura créé un climat malsain en diffusant des informations uni-directionnelles et biaisées sous le couvert de conseil municipal . Il aurait été plus sain pour la coalition de signifier son opposition en tant groupement d'individus et non pas dans le cadre de représentants municipaux où un minimum d'objectivité et d'éthique est requis.. En prenant la décision de la représentation municipale, ils ont semé la confusion et contaminé le débat. Les impacts psychosociaux pourraient bien être difficiles à gérer dans les mois à venir. .D'autres parts, je conviens ,aisément ,que les questions –réponses suscitées par le BAPE auront permis un éclairage intéressant et nécessaire pour qui voulait les entendre. Maintenant, les commissaires auront donc la tâche de démêler la vrai du faux et diriger leurs recommandations au ministre.

Bonne chance et merci

Ce fut un bel exercice de démocratie

Municipalité de
Saint-Blaise-sur-Richelieu

**DOSSIER DES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES
SUR NOS MEILLEURES TERRES AGRICOLES DU QUÉBEC**

Le VERT qui tourne au BRUN

Le Conseil Municipal de St Blaise est pour le développement des énergies vertes. Mais pas pour le projet d'éoliennes industrielles de St Valentin.

1. Le projet de St Valentin sera exploité par des albertains pour vendre de l'électricité à des américains à un coût inférieur à son coût de production.

Pourquoi subventionner une compagnie albertaine (TransAlta)?

Pourquoi accepter des projets d'éoliennes industrielles **non-taxables** qui ne nous rapportent que ce que les promoteurs veulent bien consentir?

Pourquoi ne pas soutenir des PME qui créeraient plus d'emplois ici et qui elles paieraient des taxes? Nos ancêtres ont connu le même sort pour l'exploitation de nos matières premières au dernier siècle.

SOMMES-NOUS ENCORE AU TEMPS DES COLONS?

2. Le projet de St Valentin s'implantera dans une région dotée des meilleures terres agricoles.

Pourquoi permettre l'installation des projets d'éoliennes industrielles dans ces riches et rares terres dont nous sommes fiers et qui nous nourrissent?

Où s'arrêtera le développement des nouvelles énergies?

À QUAND LES ÉOLIENNES DANS SAINT-BLAISE?

3. Depuis 2008, les études démontrent qu'une éolienne est un danger pour la santé si elle est implantée à moins de 2 km des résidences.

Mais le projet de St Valentin ne pourrait pas se faire avec une telle distance séparatrice. TransAlta a proposé 750 m. La ministre Mme Normandeau a fait fi de la santé des québécois et a forcé la région à accepter les 750 m proposés par TransAlta.

N'Y AURAIT-IL PAS MATIÈRE À ENQUÊTE ?

4. Avec le projet de St Valentin, des blaisois vont perdre leur paysage et des droits sur leur propriété (une éolienne empêche de construire autour).

Et personne n'a avisé les blaisois. Le promoteur ne cesse de se contredire et ne dit pas tout. Le promoteur ne veut surtout pas être tenu responsable de la baisse des valeurs des propriétés.

AVONS-NOUS UN MOT À DIRE?

Avec tout ça, y aurait-il une grosse enveloppe brune à quelque part?

Des **cartes lisibles du projet** sont disponibles à l'Hôtel de ville. Venez voir le peu de distance qui vous séparent des éoliennes.

C'est un projet qui touche tout le monde. Venez nombreux à la Première séance publique d'information de la coalition des municipalités.

Votre présence est très importante. Il en va de notre avenir à tous.

ON A NOTRE MOT À DIRE MAIS IL FAUT SE MOBILISER

Jeudi 10 février 2011 à 19h

Centre socioculturel Léodore-Ryan
10, rue Sainte-Marie à Lacolle

la vraie préoccupation

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN ET SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX

AIDE POUR LA RÉDACTION DE MÉMOIRES

JEUDI 17 MARS 2011, 19 H

SALLE DE LA FADOQ
959, rue Principale
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

L'envoi de mémoires est la seule façon de faire connaître au BAPE et ultimement au gouvernement que vous avez des préoccupations, des inquiétudes ou que vous vous opposez au Projet éolien de Saint-Valentin et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Vous désirez écrire un mémoire, mais ne savez pas trop comment vous y prendre?

Vous avez besoin d'aide pour la rédaction de votre mémoire?

Une soirée d'aide à la rédaction de mémoire aura lieu à compter de 19 h le jeudi 17 mars 2011 au local de la fadoq (Âge d'or) à l'arrière de la mairie de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix au 959, rue Principale à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Les mémoires doivent être transmis au BAPE au plus tard le 31 mars, il est donc primordial de rédiger et d'envoyer vos mémoires avant cette date. Les mémoires peuvent être transmis par la poste, par télécopieur ou par courriel :

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Télécopieur : 418 643-9474 – Téléphone : 1 800 463-4732
Courriel: eolien-saint-valentin@bape.gouv.qc.ca

Si vous désirez présenter vous-même votre mémoire lors de la seconde partie des audiences du BAPE à compter du 4 avril 2011, vous devez préférablement en informer le BAPE avant le 21 mars.

Il est crucial de faire connaître au gouvernement vos inquiétudes ou votre opposition au projet et la rédaction d'un mémoire est l'unique façon de le faire!

Le Conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN INCONVÉNIENTS D'UN PARC ÉOLIEN INDUSTRIEL

Il n'est pas trop tard pour écrire un mémoire au BAPE concernant le projet du parc éolien de Saint-Valentin. En effet, vous pouvez jusqu'au 31 mars 2011 faire parvenir votre mémoire au BAPE par courriel à evoliensaintvalentin@bape.gouv.qc.ca, par télécopieur au 418 643-9474 ou par la poste au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6.

Vous sentez que vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à appeler à la mairie de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix au 450 291-3166, nous vous assisterons dans la rédaction ou l'envoi de votre mémoire.

Voici quelques inconvénients reliés à l'implantation d'un parc d'éoliennes industrielles et dont vous pouvez vous inspirer pour écrire votre mémoire.

Dépréciation immobilière : selon l'étude effectuée par Appraisal Group One effectuée au Wisconsin, une perte de valeur variant de 24 à 43 % est associée aux éoliennes industrielles. Selon une étude réalisée en Ontario par monsieur Chris Luxemberger du Groupe Sutton, étude basée sur 600 maisons sur une période de 3 ans, les résidences à l'intérieur de la zone éolienne se sont vendues en moyenne 48 000 \$ de moins et elles ont été sur le marché deux fois plus longtemps. Aussi, 11 % d'entre elles n'ont pas trouvé preneur alors que hors des zones éoliennes, seulement 3 % ne se vendent pas. De plus, 60 % des évaluateurs consultés considèrent que la valeur des propriétés diminue quand un parc éolien est visible des résidences.

Dépréciation des terres agricoles : selon l'étude Gardner Appraisal Group du Texas, les terres agricoles perdent de 10 à 30 % de leur valeur.

Perte des terres agricoles : seulement 2 % du territoire du Québec est cultivable. Il est donc essentiel de conserver et de protéger les meilleures terres agricoles afin qu'elles puissent continuer à nourrir les Québécois d'autant plus qu'il semble qu'un effet d'assèchement peut affecter les terres balayées par les éoliennes industrielles.

La santé : « Contrairement à ce qu'affirme l'industrie éolienne, il existe des articles scientifiques reconnus par les pairs qui indiquent que les éoliennes peuvent avoir des effets négatifs sur la santé humaine » a déclaré en août 2009 Allison Denning, coordonnatrice régionale de Santé Canada. Le docteur Nina Pierpont de Malone a présenté en juillet 2010 au Hammond (NY) Wind Committee une étude sur le Syndrome éolien, syndrome qui se résume par des problèmes de sommeil, maux de tête et migraine, étourdissement, problème d'équilibre et nausée, fatigue, anxiété, irritabilité, colère, dépression, problème de concentration et d'apprentissage, acouphène. Ce syndrome a été corroboré par deux autres médecins qui l'ont aussi étudié, l'un en Angleterre et l'autre en Australie. Ces médecins suggèrent fortement une distance

séparatrice des résidences de deux kilomètres. Aussi, les victimes de ce syndrome en Ontario sont passées à une centaine en date du 30 septembre 2009. Plusieurs familles ont même été obligées de déménager.

Effets sur les animaux : les effets sur les animaux domestiques et la faune sauvage sont peu documentés. Toutefois, on sait que ceux-ci sont beaucoup plus sensibles que les humains aux infrasons sismiques et aériens ainsi qu'aux tensions parasites émis par les éoliennes. Aussi, les éoliennes industrielles balayent de très grands secteurs. Leurs pales affectent les oiseaux qui avaient l'habitude de voler au-delà de la circonférence des anciens modèles d'éoliennes. Les rotors semblent tourner lentement, mais les pales tournent à leur extrémité à une vitesse de 150 à 300 km/h et surprennent les oiseaux. Ces éoliennes sont meurtrières pour tout ce qui vole, incluant oiseaux, chauves-souris et insectes. N'oublions pas que la rivière Richelieu est un corridor naturel de migration de la sauvagine.

Acceptabilité sociale et aspect légal : le droit de propriété des citoyens est bafoué. On installe des éoliennes industrielles sur des terrains à côté de ceux des citoyens qui n'en veulent pas. Non seulement, l'impact visuel est immense, le bruit est aussi présent, mais en plus il y a les risques pour la santé déjà mentionnés plus haut. Les citoyens des municipalités impliquées et limitrophes n'ont pas été impliqués dans l'étude d'impact du promoteur, pourtant il semble établi que l'acceptabilité sociale totalement absente dans ce projet est un élément important dans la réalisation de parc éolien. Cette notion est d'ailleurs fondamentale pour le ministre Arcand qui a toujours dit que sans acceptabilité sociale, un projet ne pouvait se réaliser. Votre conseil municipal n'approuve pas le projet éolien de Saint-Valentin.

Le bruit : le bruit des éoliennes est comparable au bruit des pales des hélicoptères, mais à un rythme beaucoup plus lent. Le son est émis à 100 mètres d'altitude et se propage sans obstacle ni atténuation par la végétation. L'atténuation du son avec la distance dépend de la fréquence. La plupart des fréquences émises par les éoliennes sont très basses. Les sons graves sont moins bien atténués à distance et se propagent plus loin que les sons normaux, comme on peut le constater quand on écoute les boum-boum des batteries émis par de simples radios lointaines. Le bruit augmente avec le nombre d'éoliennes.

Nappe phréatique : 19 des 24 éoliennes devront être pieutées. Ces pieux descendront profondément dans le sol avec tout ce que cela peut comporter comme dangers pour la nappe phréatique comme l'infiltration de matières comme le lisier de porc, nappe phréatique qui alimente résidences et municipalités en eau potable.

Impact visuel : l'impact visuel de ces immenses structures transformera pour des dizaines d'années sinon pour toujours le paysage rural de la région et la vue sur les montagnes.

Il est primordial que vous soyez présent le 4 avril, à 19 h lors de la reprise des audiences publiques qui aura lieu au centre paulinoix à l'arrière de la mairie au 959 rue Principale. Venez dire haut et fort que vous vous opposez à ce projet éolien. C'est votre ultime chance de faire valoir votre position.

Le Conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu

Le silence de nos politiciens dans le dossier des éoliennes

Monsieur le directeur,

Le BAPE vient de terminer la première partie de son travail en écoutant les citoyens du Haut-Richelieu lui soumettre leurs questions et leurs inquiétudes concernant le projet éolien de Saint-Valentin. Un mot est fréquemment revenu en conclusion des propos tenus par les personnes ressources entendues par les commissaires: le mot «politique».

Le choix de développer l'éolien dans des régions habitées du Québec est un choix «politique» auquel les divers décideurs concernés doivent se soumettre;

Hydro-Québec est tenue par décret «d'embarquer» dans le dossier éolien pour des raisons «politiques»;

Les distances séparatrices décidées par les MRC le sont pour des raisons «politiques», (750 mètres chez nous, 1,5 km dans des zones riches comme le Lac Memphrémagog);

La décision finale qui sera prise de construire ou non le projet sera, après les recommandations du BAPE au ministère de l'Environnement, essentiellement «politique», puisque c'est le Conseil des ministres qui décidera ultimement de notre sort; Etc.

Étant donc entendu que ce débat est politique, il va bien falloir qu'un jour nos politiciens à nous aient le courage de se mouiller un peu et fassent entendre leur voix dans le concert. Monsieur Billette se targue dans nos journaux régionaux de «prendre du poids» dans son caucus.

Parfait, qu'il nous démontre donc son leadership en annonçant publiquement sa position vis-à-vis du projet et en faisant en sorte que la décision «politique» à venir respecte l'opinion majoritaire de ceux qui l'ont élu pour les défendre à Québec. À moins qu'il soit lui-même en faveur du projet éolien, ce qui est bien évidemment son droit, mais alors qu'il aille front de le dire à son électorat d'opinion majoritairement contraire.

Notons que l'on attend toujours également la position publique des gens d'en face sur le dossier. Le mutisme de l'opposition officielle régionale dans les circonstances est jugé tout aussi inadmissible par une population inquiète de son avenir collectif.

Le BAPE viendra dans un mois écouter nos mémoires. Nos politiciens nous honoreront-ils de leur participation aux audiences?

Jean Louis Fleury,
Saint-Valentin ■

Le hockey est-il devenu un sport trop violent?



J'aime le hockey, mais je n'aime pas la violence. C'est un sport, il ne devrait pas y avoir autant de blessés.

Thérèse Richard
Saint-Jean-sur-Richelieu



Oui, cela n'a pas de sens. Le coup donné à Pactoréty était exagéré. Il aurait dû y avoir des sanctions plus sévères.

Steve Binette
Saint-Jean-sur-Richelieu



Oui, c'est une place pour jouer et non pas pour se battre ou donner des coups. C'est un beau sport, tant que cela reste un sport.

Johanne Monty
Henryville



Oui, les joueurs ne jouent plus comme avant. Ce n'est plus le jeu qui compte, c'est l'argent. C'est parfois payant de jeter les coups.



Le hockey est trop violent. Les joueurs ne s'attardent pas assez sur le jeu. Ils tentent seulement de renfermer les autres dans la bande.



Je ne m'intéresse pas beaucoup au hockey, mais j'ai été déçu en voyant les images de Pactoréty. Tous les coups ne devraient pas être permis.

ÉCRIVEZ-NOUS!

Chaque semaine, Le Canada Français met en évidence l'opinion d'un citoyen sur un sujet d'intérêt général ou régional, c'est «l'éditorial du citoyen». Si vous n'êtes pas porte-parole d'un organisme ou d'un mouvement, nous sommes à votre écoute pour nous faire connaître votre opinion sur tout sujet d'intérêt.

Des qu'elle est invitée quelque part pour présenter sa mistelle de fraise, Dominique Hébert se fait assaillir de questions sur les éoliennes. «Tout le monde en parle et ce n'est même pas fait!», témoigne-t-elle. Ses voisins, eux, ont surtout de la difficulté à digérer l'imposition d'une ligne à haute tension qui relierait le parc éolien au poste électrique de Napierville. «C'est très embêtant et complexe comme débat, avoue-t-elle. On n'est pas ingénieurs!»

Son conjoint soutient que la population s'habituerait aux éoliennes. Il ne croit pas qu'elle ait manqué d'information à ce sujet. «Les éoliennes ont toujours été acceptées de façon unanime au conseil municipal, soutient-il. Nous avons aussi été avertis à chaque fois de la tenue des séances d'information.»

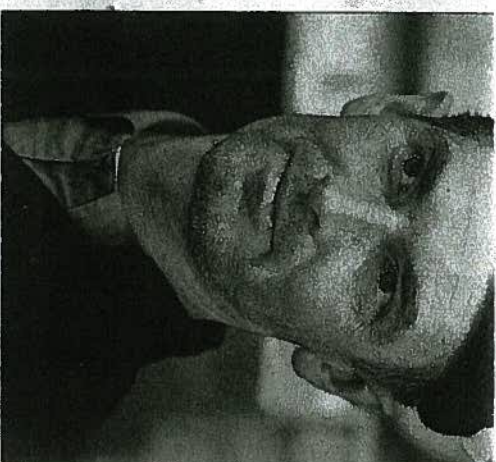
Selon lui, le decouragement que causent les éoliennes en ce moment laisse déjà des marques. «Le sens que de bons voisins sont devenus opposés, dit-il. Quand la décision va être prise en faveur des éoliennes, ça va prendre des années à être accepté.»

Nathalie Blais, sa partenaire dans la vie comme en affaires, raconte que les Paulinois se sentaient peu concernés par les éoliennes jusqu'à ce que TransAlta projette d'en ériger quelques-unes chez eux.

Comme Dominique Hébert, la propriétaire de Chez Tarrine déplore que les citoyens n'aient pas reçu l'information sur le parc éolien et sa ligne de transport en même temps. «L'information est morcelée, donc elle rassemble moins de gens. C'est une technique de vente», croit-elle.



Robert Hébert



Robert Tulane

La coalition des maires se défendra jusqu'au bout

VALÉRIE LEGAUT
valerie.legaut@canadafreel.com

Une coalition des maires opposée à la venue du projet de parc éolien à Saint-Valentin se dit très satisfaite de la façon dont la première partie des audiences publiques sur l'environnement s'est déroulée la semaine dernière.

Le président de la commission d'enquête, Pierre André, a écouté toute la semaine, avec la même attention, les questions que suscitent ce projet controversé. Le BAPE qui devait siéger à Saint-Valentin les 8 et 9 mars derniers a prolongé son séjour jusqu'au vendredi 11 mars. Il a dû démanteler ses installations à partir de jeudi au centre Lédore-Ryan, à Lacolle, car l'assistance dépassait la capacité

permise du sous-sol de l'édifice municipal de Saint-Valentin.

«Enfin, la parole a été donnée aux citoyens, déclare Lise Trotter, maîtresse de Saint-Jacques-le-Mineur. Il était temps. Quand on pense que les citoyens de Saint-Valentin et des environs ont été convoqués une seule fois, le 7 mai 2007, à un événement de type porte ouverte sur le projet et que jamais ils n'ont été invités à réellement se positionner sur la venue de ce projet dans la région, c'est vraiment inacceptable.»

Le consortium Venterre, composé d'Air Énergie TCI et de Canadian Hydro Developers, puis la firme TransAlta qui a racheté le projet ont tenu des séances d'information à quelques reprises après cette date, mais la coalition n'en tient pas compte.

PAS DUPES

«Le promoteur a beau vouloir nous faire croire qu'il a tout fait pour consulter la population, nous ne sommes pas dupes, dit Gérard Dutil, maire de Saint-Paul-de-Ille-aux-Noix. Il suffit de parcourir l'étude d'impact et de consulter la liste des rencontres que le promoteur a eues dans la région de septembre 2006 à septembre 2007 pour s'apercevoir que la volonté de consultation du promoteur se situait davantage auprès des agriculteurs, des députés, du conseil municipal de Saint-Valentin, des UPA et MRC.»

Son homologue de Lacolle, Yves Duteau, et lui déplorent que les autres séances d'information aient eu lieu après le lancement de l'appel d'offres d'Hydro-Québec.

«Aujourd'hui, la représentante de la compagnie TransAlta, Julie Turgeon, ne semble pas comprendre ce qui se passe», ajoute-t-il. Le maire de Saint-Cyprien-de-Napierville, André Tremblay, estime que le promoteur a inversé des étapes. Selon lui, il aurait d'abord fallu approcher les communautés de Saint-Valentin et des municipalités voisines pour obtenir leur assentiment avant de répondre à l'appel d'offres, et non le contraire.

La coalition des maires mise clairement sur le critère de l'acceptabilité sociale pour faire dérailler le projet. Elle peut maintenant compter sur les maires Louis Hack, de Saint-Georges-de-Charlevoix, et Clément Couture, de Sainte-Anne-de-Sabrevois. ■

LE CANADA
FRANÇAIS

RÉGIONAL

SAINT-VALENTIN ET SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX

Les éoliennes, un sujet qui divise plus que jamais

VALÉRIE LEGAUT

valerie.legaut@canadafrancais.com

Le débat sur les éoliennes crée des divisions évidentes dans la population de Saint-Valentin. Qu'advendra-t-il de l'âme du village si le gouvernement donne le feu vert à la construction du parc de 25 éoliennes qui s'étendra jusqu'à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix? Saint-Valentin aura-t-il le cœur brisé comme l'illustrent des pancartes qui bordent la route 223 et le chemin de la 4^e Ligne? Certains pensent que oui.

Dans une communauté tissée serrée comme celle de Saint-Valentin, les éoliennes suscitent des discussions animées dans bien des familles. Chez les Fraises Louis Hébert, Dominique Larouche et Robert Hébert, Dominique Larouche et Robert Hébert ne sont vraiment pas sur la même longueur d'onde. «Je serai dans la salle [du BAPF], pas lui», résume Mme Larouche.

Au moins, personne n'a déchiré sa chemise devant l'autre. Nous nous sommes présentés chez le couple à l'improviste, le 11 mars dernier. De la boutique déserte, nous entendons un bruit de voix radiodiffusées à l'étage. Tous deux écoutent avec la plus grande attention les dernières questions adressées en direct au président du BAPF, transmises par webdiffusion à partir du centre Léodore-Ryan de Lacolle.

MATIÈRE À RÉFLEXION

«Les questions ont été pertinentes d'un bout à l'autre, observe Robert Hébert. Elles nous font aussi réfléchir. Hydro-Québec a des surplus, mais notre compte d'électricité ne nous coûtera pas moins cher parce que nous aurons



Dominique Larouche

Robert Hébert et Dominique Larouche avouent ne pas avoir assisté à aucune d'entre elles, puisqu'elles se sont souvent déroulées en pleine saison des fraises. L'été n'est pas seulement la saison haute des producteurs maraichers, mais de tous les agriculteurs en général.

LONGUES RANCUNES

Robert Tulane voit les choses autrement. Le boulangier de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix remarque combien les relations interpersonnelles en campagne sont basées sur du long terme. «Les rancunes sont toutes aussi longues. Ici, ce n'est pas comme en ville», obser-



Nathalie Blais

QUI NE DIT MOT CONSENT

Si les éoliennes provoquent beaucoup de bruit dans la population, Denis Comtois est convaincu qu'il y a plus de sympathisants aux éoliennes qu'on le pense. Il ne nie pas non plus que les redévances puissent avoir créé de la jalousie entre les agriculteurs, un argument que nous avons entendu à une autre reprise au cours de notre reportage.



Denis Comtois

«Arrêtons de nous mettre la tête dans le sable, dit le propriétaire de la service Crevier de Saint-Paul. On a des éoliennes, mais c'est aussi bien. Elles attireraient des curieux de Malone, aux États-Unis. Si vous faites tout là-bas, vous verrez qu'il y a souvent des voitures arrêtées sur le bord de la route pour les admirer.» ■

Le député Dave Turcotte se prononce sur le dossier éolien

Monsieur le directeur,

En tant que député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale et député-partrain de la circonscription de Huntingdon pour le Parti Québécois, je tiens à exprimer que je partage les préoccupations des citoyens sur le dossier de l'implantation d'éoliennes dans la région. Comme la population touche le menton, la politique de développement de la filière, telle que préconisée par le Parti libéral du Québec, relève depuis le début d'une improvisation catégorique. Depuis

plusieurs mois dans la région de la Montérégie, plusieurs mouvements d'opposition sont contrainits à faire entendre leur voix auprès de l'industrie privée, qui continue à vouloir aller de l'avant avec ses projets. Ultérieurement, nous sommes conscients des défis qui se posent face au développement de cette source d'énergie importante pour le Québec.

Dans cet esprit, je tiens à réitérer la position de notre formation politique face à ce type de développement. Notre alle parlementaire, par la voix de notre chef, Pauline

Marois, a récemment pris position dans le but de mettre fin au «mur à mur» et de réellement favoriser le principe d'acceptabilité sociale en concertation avec les régions touchées. Dans la même lignée, il importe à nos yeux que l'industrie de l'énergie éolienne face preuve d'une transparence exemplaire à l'égard des municipalités et de la population quant aux impacts ainsi qu'aux retombées réelles des projets. Dans la mesure où l'industrie privée ne respecterait pas ces conditions, il nous apparaît difficile de concevoir que le développement éolien peut se faire dans l'intérêt des citoyens concernés.

gi en matière de développement de l'énergie verte. Précisément, il s'agirait d'optimiser nos projets de barrages hydro-électriques (comme celui de la Romagne) en les complétant par des réseaux intégrés d'éoliennes. De cette façon, plusieurs projets éoliens en territoire nordique pourraient être réalisés de façon efficace, sans nuire au développement des collectivités qui renissent de telles visées. En ce sens, ma formation politique, le Parti Québécois, appuie la démarche de contestation de la politique de développement de la filière éolienne actuellement préconisée par le gouvernement du Québec.

Pius encore, il est essentiel à nos yeux d'octroyer à Hydro-Québec un mandat élar-

Dave Turcotte
Député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale du Québec

Dre Nina Pierpont, MD, PhD viendra témoigner aux audiences du BAPÉ à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

À l'invitation de la coalition des maîtres opposés au projet éolien de Saint-Valentin, Dre Nina Pierpont, MD, PhD, a accepté de venir témoigner lors des audiences du Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPÉ) qui se tiendront à compter du mardi 4 avril à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix à compter de 19h00. Sa présence est prévue le 5 avril en soirée.

Dre Pierpont viendra déposer son mémoire attestant des impacts néfastes des éoliennes pour la santé, notamment en ce qui a trait aux infractions. Ses études sonnent l'alarme et doivent être prises en compte lors de l'implantation d'éoliennes en milieu habité. «Le syndrome éolien» existe et malgré ce que l'on veut bien nous faire croire, nous avons la responsabilité en tant que maîtres d'évaluer la situation, a déclaré Mme Lise Trétiat, maîtresse de Saint-Jacques-le-Mineur. C'est pourquoi nous sommes heureux que la Dre Pierpont ait accepté de venir livrer les conclusions de ses recherches sur le «syndrome éolien».

Nos gouvernements sont présentement à la remorque et au service du lobby de l'industrie éolienne qui, bien entendu, tente de minimiser l'importance de ces effets. Les éoliennes représentent un danger pour la santé des gens et des distances séparatrices adéquates doivent être établies une fois pour toute. Nous ne pouvons accepter que l'on traite les gens comme des cobayes. Il faut que cela cesse et la Dre Pierpont fera le point sur cette notion de distance séparatrice afin d'éviter des conséquences néfastes pour la santé des gens.

Dre Nina Pierpont est une pionnière des études sur les infractions éolien. Elle est une conférencière internationale sollicitée par les gouvernements, dont celui de l'Australie, pour livrer les résultats de ses recherches. Elle est aussi l'auteur du livre *Wind Turbine Syndrome*, paru en 2009.

Pour informations: Christine Madison, 450-291-9471

Hemmingford

15 avril, au Centre récréatif d'Hemmingford au 550, rue Goyette.



RBQ 8306159849

PORTES DE GARAGE

- Vente • Service • Installation • Pièces

709 Rte 219, Napierville

450 245-1118 • 1 877 417-1118

AVIS DE NOMINATION

Silvy Niquet, présidente de Automobiles Niquet, concessionnaire Volkswagen et Audi à Saint-Bruno, est fière d'annoncer la nomination de monsieur Sylvain Cusson à titre de conseiller aux ventes véhicules d'occasion. Monsieur Cusson a plusieurs années d'expérience dans la vente de véhicules d'occasion et se joint à une



équipe qui travaille avec plaisir et avec compétence afin de vous offrir le meilleur service possible.

Portes de garage de tout genre : **GARAGE Experts INDUSTRIEL**

Bâtiment agricole, commercial et résidentiel **GARAGE Experts** Toujours bien fait!

5785741144 20110330

Dolbec appuie la coalition des maires contre les éoliennes

GILLES BÉRUBÉ
gilles.berube@canadafrancais.com

Siphty.com

L'amaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Gilles Dolbec, se range derrière la coalition des maires contre l'éolien. De son côté, la Ville donne son appui à la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix dans le dossier du projet éolien de Saint-Valentin.

L'instigateur de la Coalition des maires contre l'éolien, le maire Gérard Dutil, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, indique avoir reçu des appuis de taille contre le projet de la compagnie Venterre, à Saint-Valentin. Le premier de ces appuis, c'est le maire Dolbec. Le 24 février, en compagnie de la mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur, Lise Trottier, et des maires de Lacolle, Yves Duteau, et de Saint-Blaise-sur-Richelieu, Jacques Desmarais, M. Dutil a rencontré M. Dolbec à l'hôtel de ville de Saint-Jean. Ce dernier a assuré la délégation de son appui dans leur lutte contre tout projet éolien dans la région.

Par ailleurs, dans une résolution un peu sibylline adoptée le 7 mars, «la Ville de Saint-Jean appuie la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix dans son opposition à l'égard de tout projet éolien susceptible de constituer une source de nuisance pour elle-même ou pour ses citoyens».



Le maire de Saint-Paul, Gérard Dutil, le maire Gilles Dolbec, la mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur, Lise Trottier, le maire de Lacolle, Yves Duteau, et leur collègue de Saint-Blaise, Jacques Desmarais, lors de la rencontre à l'hôtel de ville de Saint-Jean.

OPPOSANT

Le conseiller Justin Bessette se dissocie de cette position disant que le conseil n'a pas eu de présentation à ce sujet et qu'il n'a pas entendu le pour et le contre sur le dossier. Le proposeur, Alain Laplante, réplique que la position de la Ville n'est ni contre, ni pour les éoliennes. Il s'agit d'un appui à la municipalité de Saint-Paul, insiste-t-il. Pour sa part, le conseiller Germain

Poissant, qui est président de l'Internationale de montgolfières, indique que le festival reste neutre dans le débat sur l'éolien.

Dans un communiqué, le maire Dutil estime que ces deux appuis constituent des messages importants que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement devra prendre en compte dans son rapport. Il ne manque pas de rappeler que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

est la onzième en importance au Québec.

M. Dutil cite par ailleurs le président de l'Union des municipalités du Québec, Éric Forest, pour qui le développement socio-économique du Québec passe par des municipalités fortes, dynamiques et attractives. Les maires de la coalition se disent catégoriques: «Le développement éolien industriel ne fait pas partie de nos choix. Notre région ne s'y prête pas». ■

Le vent porteur de prospérité

Très attendus dans le milieu municipal, les résultats de l'appel d'offres d'énergie éolienne communautaire annoncés en décembre 2010 témoignent de la qualité des projets proposés, mais aussi de la volonté réelle des communautés à diversifier leurs sources de revenus.



La FQM tient à rappeler que le gouvernement devrait donc laisser davantage de place aux projets éoliens communautaires dans le futur, d'autant plus que certains projets des anciens appels d'offres de 1000 et de 2000 mégawatts n'auront jamais lieu ou ne seront faits que partiellement. La FQM suggère donc que ces mégawatts manquants soient comblés par des projets éoliens communautaires.

La FQM constate également que le prix moyen de l'énergie des soumissions retenues (11,3 ¢/kWh) correspond à ses estimations, elle qui, dans l'optique de permettre la viabilité des projets, avait réclamé et obtenu la hausse du prix plafond de 9,5 à 12,5 ¢/kWh.

PROJET MOBILISATEUR

Le projet éolien communautaire de Boralex inc. de la MRC de Témiscouata est l'une des 11 soumissions retenues. À terme, soit en 2014, ce sont 25 mégawatts qui seront produits, une excellente nouvelle pour l'ensemble des municipalités, a souligné M. Serge Fortin, préfet élu de la MRC, en entrevue à QUORUM.

« C'est très impressionnant comme résultats, tant le nombre de projets soumis que leur qualité » – M. Bernard Généreux, président de la FQM

Les résultats de l'appel d'offres de 250 mégawatts d'énergie éolienne communautaire dévoilés par Hydro-Québec Distribution prévoient 11 projets de type communautaire.

Le nombre de soumissions présentées démontre l'intérêt des municipalités envers l'appel d'offres et la pertinence des multiples représentations de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour le développement de la filière énergétique communautaire.

« C'est la réponse à une demande de la FQM, qui souhaitait que ces nouvelles formes d'énergie incluent un volet communautaire, pour faire en sorte que les communautés puissent s'inscrire dans cet enjeu, mieux gérer ou profiter davantage des retombées de ces ressources », souligne M. Bernard Généreux, président de la FQM.

QUALITÉ DES APPELS D'OFFRES

Les soumissions retenues dans le bloc communautaire s'élèvent même à 267 mégawatts, contrairement aux 250 mégawatts prévus par l'appel d'offres, ce qui témoigne de la qualité des soumissions présentées, souligne la FQM. « C'est très impressionnant comme résultats, tant le nombre de projets soumis que leur qualité. Ça nous montre tout l'intérêt que portent les milieux au dossier », avance M. Généreux.

« Nous sommes particulièrement heureux de cette nouvelle, parce qu'on a travaillé très fort sur le dossier de l'éolien », explique-t-il. L'ensemble des municipalités de la MRC a cru au projet dès le début de sa préparation en 2005. « Chez nous, ce sont les 19 municipalités qui sont derrière le dossier. Elles y sont ensemble depuis le début, et elles espéraient toutes qu'on puisse avoir ce projet », continue M. Fortin.

Plusieurs étapes restent à franchir avant que le parc éolien soit en service. Depuis l'annonce, la MRC travaille à la création d'une entité avec Boralex inc., telle qu'une société en commandite. Ensuite, des études d'impacts seront conduites et des séances d'information publiques sont prévues, afin de tenir les citoyens au courant de l'avancement du projet. ■

La construction explose dans l'est du Québec

Le nombre d'heures travaillées atteint un sommet jamais vu depuis 1973

GILLES GAGNÉ
LE SOLEIL

CARLETON — Le secteur de la construction a connu l'une de ses meilleures années des dernières décennies en 2010 en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et dans le Bas-Saint-Laurent. Le nombre d'heures travaillées a fait un bond de 20 % l'an passé par rapport à 2009, et 6650 personnes des deux régions y ont trouvé du travail, le plus fort total depuis 1973.

La hausse de travail de 4,1 à 4,9 millions d'heures a constitué, en pourcentage, la troisième plus forte croissance au Québec, après l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord.

« Le quatrième trimestre a été tellement fort que la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent ont été la région-vedette avec 50 % de hausse des heures travaillées comparativement à 2009 », précise l'économiste Pauline Dupuis, de la Commission de la construction du Québec. L'organisme ne divise pas les données de volume de travail entre la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent.

Les deux catégories ayant le plus contribué à hausser ce volume sont le génie civil, constitué des routes, des ponts et de l'érection de parcs éoliens notamment, qui a grimpé de 26 % à 1,8 million d'heures, puis la construction de

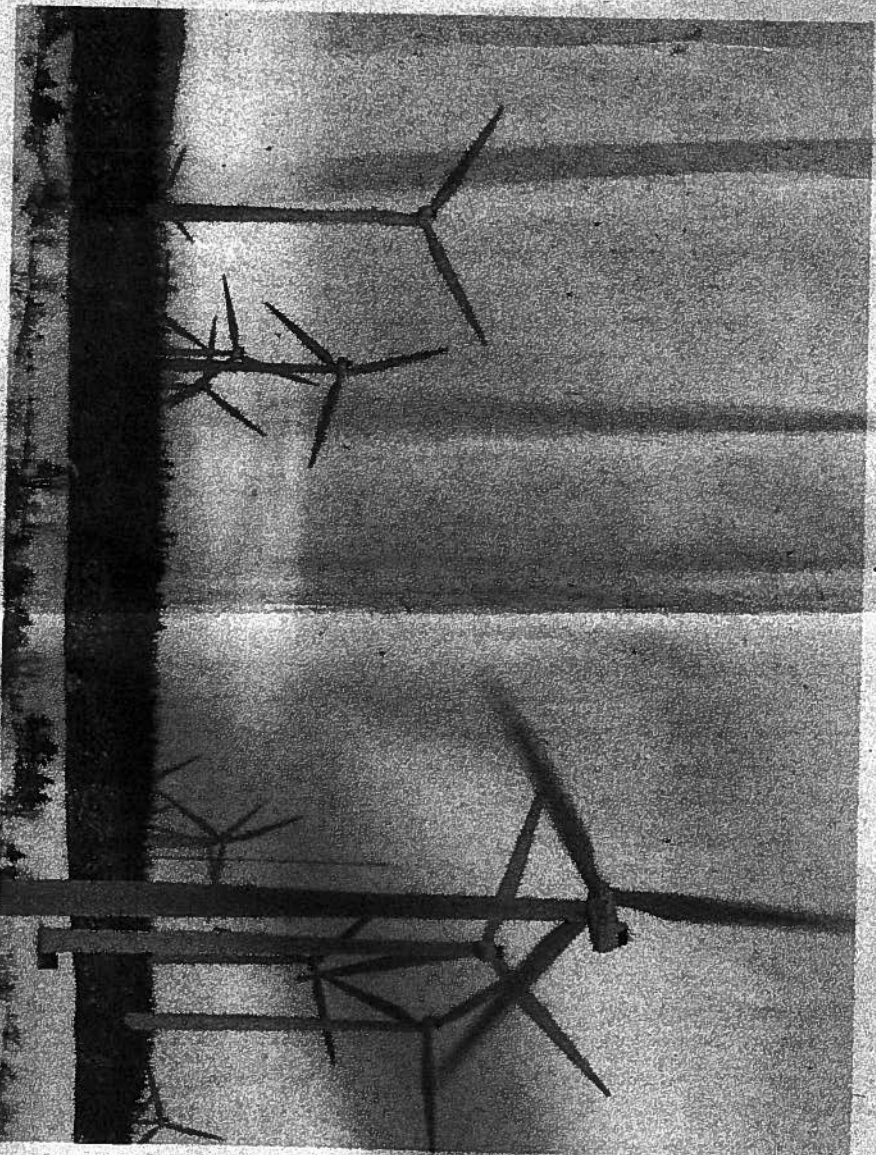


PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL
L'érection de nouveaux parcs éoliens en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent a largement contribué à l'essor de l'industrie de la construction dans ses régions en 2010. Le secteur avait connu une année 2009 plus tranquille à cause de la récession.

qui a crû de 18 %, à 2,1 millions d'heures.

La construction industrielle a généré une hausse de 37 % du nombre d'heures mais son importance relative est limi-

2010 comparativement à 2009, mais c'est aussi un domaine générant bien moins de travail que les secteurs de tête.

Pauline Dupuis a noté que « Le secteur des éoliennes a

d'importants parcs ont été complétés ». L'année 2009 a été tranquille dans le secteur éolien à cause de la récession.

Les investissements ont fortement augmenté en Gaspésie

surrou, attribuable au lancement de chantiers pour cinq parcs éoliens, à Mont-Louis, Gloridome, Petite-Vallée et Gros-Morne, du côté nord, de même que le parc du Plateau, à l'Ascension-de-Parapédia.

Échelonnés sur deux ans, ces projets, en ajoutant le parc Ventrière à New Richmond, requerront des sommes approchant 1,1 milliard de dollars.

Au Bas-Saint-Laurent, les investissements totaux en construction ont totalisé un milliard en 2010, légèrement moins qu'en 2009.

Des 6650 travailleurs ayant oeuvré en construction dans les deux régions en 2010, 2300 étaient gaspésiens et 4350 étaient bas-laurentiens, ce qui respecte assez fidèlement la réalité démographique.

Maintien de l'activité en 2011

M^{me} Dupuis prévoit le maintien d'une forte activité dans les deux régions en 2011. « On prévoit une hausse de 2 %. Le génie civil pourrait connaître une hausse de 10 %. Il y a les routes mais aussi beaucoup d'infrastructures municipales comme le réseau d'eau et les égouts, en construction. »

La construction résidentielle devrait être « un peu moins forte ou, au mieux, stable », ajoute-t-elle. Parce que le projet des deux tours résidentielles du centre-ville de Rimouski est constitué d'étages dépassant six étages, il sera classé « commercial-institutionnel ».

La rénovation résidentielle, vigoureuse dans les deux régions, n'est pas comptabilisée par la Commission de la construction du Québec.

Les trois dernières années ont été fastes pour le secteur de la construction en Gaspésie, aux Îles et dans le Bas-Saint-Laurent. L'année 2008 avait connu une hausse du volume de travail de 27 %. La récession a touché le bilan de 2009



DOSSIER DES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES SUR NOS MEILLEURES TERRES AGRICOLES DU QUÉBEC

CINQ MAIRES DE LA RÉGION VOUS DONNENT L'HEURE JUSTE!

Première séance publique d'information
Jeudi 10 février 2011 à 19 h
au Centre socioculturel Léodore-Ryan
10, rue Sainte-Marie à Lacolle

Quels sont les impacts potentiels, à long terme, pour votre portefeuille de contribuable?

Pourquoi insiste-t-on tellement pour que toutes les ententes signées par les promoteurs restent cachées?

Quel impact les éoliennes peuvent-elles avoir sur la valeur de votre propriété?

Pourquoi veut-on vous faire croire que tous les dés sont déjà joués?

Témoignages d'ingénieur, d'économiste, d'agent immobilier et de citoyens

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE.

Maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, monsieur Gérard Dutil
Maire de Lacolle, monsieur Yves Duteau
Maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, monsieur Jacques Desmarais
Maire de Saint-Cyprien-de-Napierville, monsieur André Tremblay
Mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur, madame Lise Trottier

INVITATION

RASSEMBLEMENT DES CITOYENNES ET CITOYENS

LE SAMEDI 5 MARS 2011 À 13H30 AU 303 RANG SAINT-GEORGES À SAINT-VALENTIN.

Venez voir un ballon qui s'élèvera à la même hauteur qu'une éolienne de 139 mètres ou 456 pieds.

«POUR EN AVOIR LE COEUR NET»: VENEZ VOUS INFORMER.

LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN DOIT SE FAIRE DANS LE RESPECT DES CITOYENS

CONCERNANT les deux projets de parc éolien sur nos territoires: Saint-Valentin/Saint-Paul-de-l'Île aux Noix et celui de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Soyez informés que de plus en plus de recherches scientifiques identifient des impacts négatifs pour la santé et pour la qualité de vie des personnes vivant en bordure d'éoliennes industrielles.

Soyez informés que de plus en plus de chercheurs (es), après études, recommandent une distance séparatrice minimale de 2 km entre une éolienne industrielle et toute résidence (actuellement 750 mètres)

Soyez informés que de plus en plus de questionnements sont soulevés au sujet de l'implantation inacceptable de ce genre d'infrastructure sur les meilleures terres agricoles du Québec.

Soyez informés que nous, les municipalités environnantes, n'avons jamais été consultées sur l'implantation des 21 éoliennes industrielles de 450 pieds de hauteur (139 mètres) de Saint-Valentin, 4 éoliennes industrielles de la même hauteur à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et 8 mégas éoliennes de 483 pieds de hauteur (146,5 mètres) implantées par le projet KSE du peuple autochtone à Saint-Cyprien-de-Napierville malgré le refus des élus municipaux.

Soyez informés de l'inquiétude que nous avons du sujet de tous les effets négatifs que ces éoliennes auront sur le milieu de vie de nos concitoyens. Santé, qualité de vie, destruction de l'environnement et du patrimoine visuel, perte de valeurs des propriétés, difficultés envisagées pour la revente des propriétés (Ne pas le déclarer lors de la mise en vente, constituera un défaut caché).

Soyez informés des impacts et des enjeux majeurs, que nous estimons catastrophiques pour nos régions. Les secteurs commerciaux, résidentiels, économiques et récréotouristiques s'en trouveront gravement affectés.

Soyez informés qu'il n'y a AUCUNE ACCEPTABILITÉ SOCIALE de la part des citoyens concernés et des municipalités environnantes. VOUS A-T-ON RÉELLEMENT CONSULTÉS? POUR TOUTES CES RAISONS, ET BIEN D'AUTRES, NOUS DISONS NON À LA VENUE DE CES PROJETS.

POUR TOUTES CES RAISONS, ET BIEN D'AUTRES, NOUS NOUS RANGÉONS DERRIÈRE LES 40 MÉDECINS QUI PRESENTENT LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE CESSER L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES INDUSTRIELLES EN MILIEU HABITÉ. Le syndrome éolien est maintenant reconnu par la communauté scientifique. Leur déclaration fait mention: «Les impacts psycho-sociaux apportés par les projets éoliens en milieu habité sont aussi la cause de plusieurs effets négatifs sur la santé et la qualité de vie des personnes.»

POUR TOUTES CES RAISONS, ET BIEN D'AUTRES, NOUS RECOMMANDERONS AU BAPÉ LE REJET DU PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN / SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX ET ULTÉRIEUREMENT CELUI DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE.

POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS COMMUNAUTÉS ET DE NOS CITOYENS: